COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022

Ouverture de la séance 21 heures

Etaient présents
DUBOST Daniel, Pierre-Yves PUGNIERE, Jérôme AUZEL, André SOULIER, Michaël BERGER, Marc CHATAN, Christian MONIER Marie-Noëlle ROCHE Était absente excusée : Pascal GUILLOT (Pouvoir à Michaël BERGER)

Approbation du dernier compte rendu. A l'unanimité

EMPLOIS COMMUNAUX :

Embauche du nouvel employé communal. La commune a lancé via le site emploi territorial une offre d'emploi pour remplacer Mr FUVEL. Six candidatures ont été adressé à la maire dont 2 extérieures à la commune. Après entretien avec les candidats, le choix de la commission s'est porté sur Monsieur Maxime GUILLOT.

Après une année de stage comme ATSEM, c'est tout naturellement que Madame HEM est titularisée au 1er septembre 2022.

Après six années de contrats à durée déterminée, il a été proposé à Madame FAVIER un Contrat à Durée Indéterminée.

DELIBERATIONS :

Approbation du règlement cantine.
Monsieur Mickaël BERGER n'a pas pris part ni au vote ni à la discussion.
Le tarif de la cantine et du périscolaire est inchangé. (Tarif 6€ pour le repas (3€ à la charge des parents/3€ à la charge de la commune, Périscolaire 1€).
Les élus font remarquer que le tarif de la cantine et le tarif du périscolaire n'ont pas subi d'augmentation depuis 2020.Ils remercient le gérant de la Pause Marolaise de l'effort consentit pour maintenir le tarif et ainsi ne pas participer à l'alourdissement des charges des parents.
Le conseil approuve à la majorité.

Limitation vitesse au Mont
Afin de réduire le risque d'accidents sur la route du Mont, monsieur le maire propose aux élus de limiter la vitesse à 50 km/h. Cette limitation se fera certainement à partir de Chenereilles. Cette limitation partira pour la commune de Marols à partir de Châtelus jusqu'à l'entrée au Mont où la limitation reste toujours à 30 km, puis de la sortie du hameau jusqu'au début de la commune de Chenereilles (terrain de foot). De plus en accord avec LFa un marquage au sol (route étroite) sera envisagé afin de délimiter l'axe de la route.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place des 50 km/h et du marquage au sol.

DM Modificatives
Afin de compléter notre budget initial, nous avons dû faire deux décisions modificatives concernant le chapitre 16 et le chapitre 12 (ce sont des écritures budgétaires)
Le conseil approuve à l'unanimité

Remise des créances de Monsieur BERGAMIN José
Le trésor Public propose aux élus d'éteindre totalement ou partiellement la créance de monsieur José BERGAMIN (ancien locataire au presbytère et redevable de tous ses loyers).
Les élus ne souhaitent pas à l'unanimité éteindre cette créance et demandent au Trésor Public de mettre en place un prélèvement minimum de 30 € par mois jusqu'à règlement totale de la dette.

Approbation du Règlement de collecte de Déchets.
Loire Forez agglomération demande aux élus d'approuver le nouveau règlement des déchets.
Les élus n'approuvent pas ce nouveau règlement et demande qu'un article soit ajouter afin de sensibiliser les employés de LFa à remettre en lieu et place les containers ramassés afin qu'ils ne restent pas au milieu de la chaussée.

RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT
Pas de chose significative durant la saison estivale. Reprise certainement en septembre

COMMISSION COMMUNICATION

Illiwap nous avons dépassé les 1 000 abonnés. Merci à Mathilda CARDI qui a pris le relais durant toute la période de son embauche au Département et affectée durant la saison estivale au point tourisme).
La commune participera au jeu concours de l'Essor « nos plus belles entrées de villes et villages ». Ce jeu consiste à envoyer une photo de l'entrée du village. A gagner un book photos du village réalisé par un photographe professionnel à utiliser dans nos supports de communication.

COMMISSION URBANISME

Forage
Le forage a été réalisé cet été. Il est conforme aux attentes avec un débit de $2m^3/h$.

Maison du tourisme
Toujours des problèmes d'infiltration d'eau. Un nettoyage complet de la toiture sera fait pur enlever toute la mousse, etc.) ainsi qu'un rebouchage des conduits du réseau fibré afin d'éviter une remontée des eaux.

Auberge
Les caniveaux sur les deux montés à l'auberge se dégradent, la zone a été sécurisée provisoirement et l'employé communal doit intervenir prochainement …
Le lasurage des fenêtres n'ayant pas pu être réalisé par nos soins, nous sommes en attente de devis.

Eglise
La passerelle de liaison entre le clocher et la tour est achevée
Retour très positif suites aux visites
Il reste à faire prochainement un entretien des extérieurs car les chenaux sont bien encombrés et un nettoyage est nécessaire.

Ecole
Les lasures des extérieurs de l'écoles ont été effectuées cet été par nos emplois jeunes qui ont donné entière satisfaction ces 2 mois.
Nous avons eu un contrôle sécurité des bâtiments école et mairie, nous attendons le compte rendu et nous déciderons au prochain conseil des éventuelles aménagements à réaliser.
Un local Sou des écoles en lieu et place des anciens WC est à l'étude ainsi que la réalisation d'un lieu de stockage des jeux scolaires de plein-air.

Voirie
L'entretien des espaces verts, nos hameaux et voies communales ont été réalisés cet été par Gregory et les emplois jeunes qui a fait l'unanimité auprès des élus et administrés par le bon travail de tonte et débroussaillage ainsi que mise en place d'enrobé froid (6 Tonnes) pour maintenir notre voirie en bon état tout en limitant les frais.

Le département ayant refait le revêtement de la D5 en bas du bourg, les marquages ont été détruits. L'entreprise de marquage BEC doit intervenir prochainement pour repositionner la signalisation dans cette zone.

Fleurissement
Le jury est passé le 2 août. Suite à sa visite, il nous encourage à concourir pour « une fleur ».

Colombarium
Toujours autant d'herbes qui poussent au travers du bi dime, nous allons contacter à, nouveau l'entreprise pour remédier à ce problème.

COMMISSION SOCIALE

Ecole
L'effectif est de 32 élèves.
Deux institutrices, une ATSEM et complément d'un emploi partiel communal.

COMMISSION CULTURE TOURISME et ASSOCIATIONS

Culture
Excellente deuxième saison culturelle. Beaucoup de personnes à partir du 20 juillet.
L'exposition De pardon, notre 1ère place au plus beau village de la Loire, le Marché des potiers ont contribué à notre réussite sans oublier les diverses animations toujours autant appréciées mises place par la commune (concerts, cinéma) ainsi que celles proposées par les associations et le Département. A reconduire.

QUESTIONS DIVERSES
Aucune question diverse

La séance est levée à 22h05